

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Le Journal Marocain de Neurologie, JMN, est l'organe d'expression de la Société Marocaine de Neurologie ou SMN. Il s'agit d'une revue scientifique de langue française, trimestrielle et à comité de lecture. Il a pour vocation d'encourager la publication d'articles scientifiques dans le domaine de la neurologie, la neuropsychologie et les explorations fonctionnelles neurologiques, et plus généralement dans le domaine des sciences neurologiques. Il a également pour vocation d'accompagner les neurologues, et tout autre médecin ayant trait aux différents domaines suscités, avec les meilleurs outils de formation continue en proposant des articles scientifiques de référence et d'actualités sur tous les sujets qui intéressent leur pratique au quotidien et/ou leur recherche. Ce Journal offre aussi à la SMN un espace pour la publication de ses consensus, recommandations et activités.

Le JMN publie les articles rentrant dans les rubriques : Editorial - Mise au point - Fiche technique - Cas clinique didactique - Articles originaux - Cas cliniques - Lettre à l'Editeur - Quel est votre diagnostic ? - Fiche histoire de la neurologie - SMN : Recommandation / Consensus - Annonce des sociétés savantes.

- SOUMISSION DU MANUSCRIT

La soumission des manuscrits type articles originaux ; cas cliniques et lettre à l'éditeur se fait au responsable de la rédaction uniquement par e-mail à l'adresse redaction.jmn@becom.ma, sous forme de fichiers attachés, au format lisible par le logiciel Word (fichier.doc ou fichier.docx). La soumission de l'article doit être accompagnée d'une déclaration signée attestant que : 1- Le manuscrit n'a pas été publié ailleurs, il n'a pas été soumis à une autre revue et il n'est pas en cours d'examen par une autre revue ; 2- Le manuscrit soumis a été approuvé par tous les auteurs ; 3- Il n'y a aucun lien d'intérêt avec le travail soumis.

Les manuscrits subissent une première vérification au niveau du responsable de la rédaction, pour s'assurer de la conformité à la ligne éditoriale et aux instructions aux auteurs du journal. Ils sont par la suite adressés pour évaluation à au moins 2 experts (anonymat respecté).

A la suite de cette expertise le manuscrit est accepté tel quel, refusé ou accepté sous réserve de modifications. Dans ce dernier cas, l'article est retourné à l'auteur pour corrections et réponse à chaque remarque des évaluateurs.

Après l'acceptation définitive, l'uncorrected proof est envoyé à l'auteur pour la relecture et la correction des éventuelles erreurs. A ce stade, aucune modification significative n'est autorisée. Les auteurs sont entièrement responsables de la relecture.

Les comités scientifique et rédactionnel du JMN ainsi que la maison d'édition, Becom Editions, déclinent toute responsabilité sur les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses. Celles-ci n'engagent que leurs auteurs.

Les auteurs qui soumettent des articles pour publication dans le JMN doivent respecter rigoureusement les conseils et règles de rédaction et de présentation, mentionnés ci-dessous. Tout manuscrit non conforme ne sera pas analysé et sera retourné à l'auteur correspondant.

- INSTRUCTIONS

Le manuscrit adressé au responsable de la rédaction de Becom éditions doit inclure au moins trois fichiers distincts :

1. PAGE DE DECLARATION

Cette page signée, doit contenir, en plus du titre de l'article et le nom des auteurs, les mentions suivantes :

Le manuscrit n'a pas été publié ailleurs, il n'a pas été soumis à une autre revue et il n'est pas en cours d'examen pour une autre revue.

Le manuscrit soumis a été approuvé par tous les auteurs (les e-mails de tous les auteurs sont exigés).

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec cet article.

2. PAGE DE TITRE

La page de titre comporte les éléments suivants :

- Le titre en français et en anglais avec le nom des auteurs et leurs affiliations respectives : Initiale(s) du prénom (en majuscule) suivie(s) d'un point, Nom (1ère lettre uniquement en majuscule) / Appartenance complète des auteurs avec leurs e-mails respectifs / Adresse précise de l'auteur correspondant, avec numéro de téléphone
- La rubrique à laquelle est destiné l'article

3. MANUSCRIT

Résumés et mots clés

Chaque article comporte un résumé en français et en anglais ne dépassant pas 250 mots. Le résumé en anglais est la traduction de la version française.

Les mots clés (en français et en anglais) doivent être au nombre de 3 à 5.

Les abréviations doivent être évitées et les références bibliographiques sont proscrites.

Pour les articles originaux, le résumé est structuré selon la forme IMRAD (Introduction avec à la fin l'objectif, Matériel et méthodes, Résultats et Conclusions ; ces différents titres ne doivent pas être mentionnés).

Pour les cas cliniques, le résumé présente une introduction, une description succincte de l'observation et une conclusion.

Pour les lettres à l'éditeur, elles ne doivent comporter ni résumé, ni mots-clés. Cependant, les titres en français et en anglais restent obligatoires.

Texte du manuscrit

- Rédaction

N'utilisez qu'une seule police commune de caractères Arial, corps 12, en interligne 1,5. Les titres des sections et sous-sections sont indiqués par un système de mise en évidence (taille, gras) et jamais par des numéros.

Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé, tel est le cas, notamment, des rubriques patients et méthodes et résultats.

En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte : s'ils ne sont que deux, les deux sont cités ; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est cité suivi de la mention «et al.».

Abréviations : le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

Unités de mesure, symboles et noms commerciaux : les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les mesures hématologiques et biochimiques sont dans le système des unités internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale.

Dans une phrase, les chiffres et les nombres s'écrivent en toutes lettres seulement en début de phrase.

- Article original

Il rapporte une étude clinique ou expérimentale, ne doit pas dépasser 10 pages word (Arial 12, interligne 1,5) et 30 références. Il comprend obligatoirement les paragraphes : Introduction, Patients ou Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Références.

- Cas clinique

Le texte doit comporter une introduction, la présentation de l'observation, une discussion, une conclusion et un paragraphe références. Le texte ne doit pas dépasser 4 pages word (Arial 12, interligne 1,5) et 15 références.

- Lettre à l'Editeur

Elle peut concerner un cas clinique isolé (à propos d'un cas) apportant des éléments originaux concernant notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Elle peut aussi concerner les résultats préliminaires d'un travail de recherche, ou le commentaire d'un article déjà publié dans le journal. Dans ce cas, cette lettre peut être suivie, s'il y a lieu, de la réponse de l'auteur de l'article sujet de la correspondance. Elle ne doit pas dépasser 2 pages, avec 2 ou 3 références si nécessaire.

Tableaux et figures

Tous les tableaux et figures doivent être dotés de titres et de légendes si nécessaire et numérotés, par ordre d'apparition, en chiffre arabe pour les figures (exemple : Figure 1) et en chiffre romain pour les tableaux (exemple : Tableau I). Ils doivent impérativement être cités dans le texte.

Les tableaux et figures doivent être fournis sur des pages séparées.

Les images sont acceptées et doivent être fournies en haute résolution et envoyées dans des fichiers à part sous format PDF ou JPEG. Les fichiers Power Point et les images téléchargées sur internet ne sont pas acceptés.

Le titre des figures doit être mentionné en dessous de la figure et celui des tableaux en dessus. La légende doit être mentionnée en dessous pour les figures et tableaux.

Références bibliographiques

Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte par des chiffres arabes entre crochets.

L'appel dans le texte de plusieurs références simultanées doit être présenté en même temps entre deux crochets, les numéros de références successifs seront séparés par un trait d'union entre uniquement le premier et le dernier numéro, et les numéros non successifs seront séparés par une virgule. Exemples : [1, 2], [4-7], [1, 4-7, 12].

Dans le paragraphe Références, elles doivent mentionner tous les auteurs lorsqu'ils sont en nombre de 2. Lorsqu'il y en a 3 ou plus, n'indiquer que les 3 premiers, avec la mention et al.

Pour les références d'articles parus dans un périodique, elles doivent comporter : Nom des auteurs suivi des initiales de leurs prénoms. Titre complet de l'article dans la langue originale. Nom de la revue selon les abréviations de l'Index Medicus (pas de point après chaque abréviation). Année;volume;première et dernière page. Exemple :

Lehn A, Gelauf J, Hoeritzauer I et al. Functional neurological disorders: mechanisms and treatment. *J Neurol*. 2016;263(3):611-20.

Les livres et les chapitres de livres doivent être présentés comme les exemples ci-dessous :

- Livre : Myhill S. Fatigue chronique et encéphalite myalgique. 2023 (2ème édition), Planète Santé.
- Chapitre du livre : Pallot A, Rostagno S. Evidence-based practice en neuroéducation. Dans : Pallot A, Rostagno S, Tourlet C. Rééducation en neurologie. Éléments pour une pratique clinique raisonnée. 2022, Elsevier Masson. Chapitre 1, p. 4-10.

- DECLARATION DE CONFLIT D'INTERET

Après l'acceptation définitive de l'article, l'auteur reçoit de chez l'éditeur le formulaire de déclaration de conflit d'intérêt, le renseigne, le signe et le renvoie à la maison d'édition dans les 48 heures.

- COPYRIGHT

En soumettant son article, l'auteur correspondant transfère automatiquement le droit des auteurs à l'éditeur de la revue. Il sera considéré qu'il n'y a aucun problème d'éthique ni de conflit d'intérêt.

Les manuscrits acceptés deviennent la propriété du Journal et ne peuvent être reproduits ailleurs, même partiellement, sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Après l'acceptation définitive de l'article, l'auteur reçoit de chez l'éditeur le copyright, le renseigne, le signe et le renvoie à la maison d'édition dans les 48 heures.